

L'intoxication par l'acide salicylique est très rare ; le salicylate de soude peut donner de l'urticaire, rarement de l'érythème, des bulles ou des vésicules ; on a plus souvent du purpura.

L'intoxication par le chloral est bien plus fréquente ; elle donne lieu, le plus souvent, à de l'érythème siégeant à la face, aux joues et au front, avec congestion des muqueuses du pharynx et du voile du palais ; l'intoxication peut prendre aussi une apparence scarlatiniforme.

L'acide phénique, absorbé à l'intérieur ou appliqué à l'extérieur, produit de l'érythème ou de l'urticaire.

L'antipyrine donne une éruption à type fuyant, au bout de dix ou quinze jours d'emploi : il y a douleur dans la gorge et rougeur ponctué ; la surface du corps présente un aspect rouge, accompagné de prurit. On peut également observer de l'urticaire. Le sulfonal produit une poussée scarlatiniforme sur les parties supérieures du corps.

Parmi les intoxications par les substances inorganiques, citons l'éruption tantôt généralisée sous la forme d'érythème scarlatiniforme, tantôt localisée avec l'aspect bulloux qui se produit après absorption d'arsenic.

En Angleterre, on a signalé des cas de zona à la suite d'intoxication arsenicale ; on admet généralement que ce médicament produit des névrites susceptibles elles-mêmes de donner lieu à du zona.

Le mercure est le médicament qui produit les éruptions les plus fréquentes et les plus variées ; nous ne parlerons ici que de l'usage interne. Les éruptions hydrargyriques se rencontrent à la suite d'absorption de pilules de proto-iodure, de sirop de Gibert, de liqueur de Van Swieten, après les lotions cutanées avec la liqueur de Van Swieten, après les injections vaginales à la même solution et au biiodure. Quels sont les caractères de cette éruption mercurielle ? Dans les formes légères, on a de la rougeur, des vésicules peu accusées et disséminées ; dans d'autres cas, des vésicules ou des vésiculo-pustules, des bulles et des phlyctènes. Dans les cas graves, il peut y avoir des phénomènes généraux intenses, de la fièvre, de la gingivite.

Le docteur Glaztein rapporte aussi quelques cas d'urticaire provoquée par l'administration du calomel à la dose de vingt-cinq milligrammes. Dès qu'on cessa le calomel, l'urticaire disparut pour reparaitre aussitôt qu'on l'utilisait à nouveau.

Les préparations iodées et iodurées donnent également lieu à des éruptions. Le plus souvent, cette éruption est caractérisée par la production sur la face de pustules d'acné, avec aspect de furoncle ou d'anthrax ; chez d'autres, ce sont des nodosités rappelant l'érythème noueux ou les gommages ; ce peuvent être aussi des vésicules ou des bulles.

A propos de ces éruptions, signalons celle qui succède à l'em-